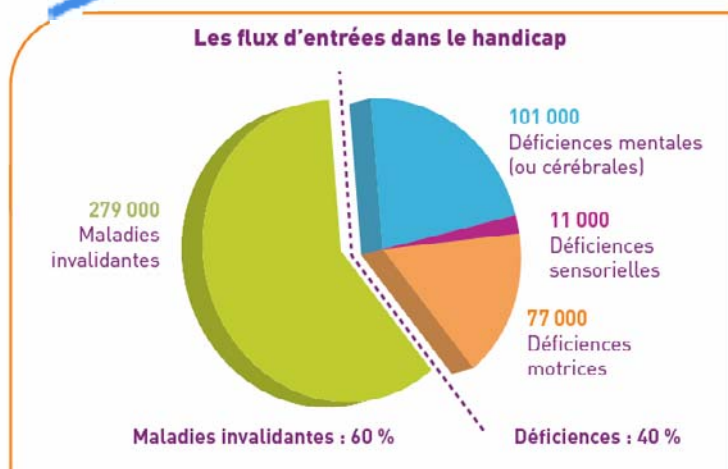




Le SICTAME vous informe

3 décembre 2008 :**la journée
internationale du****handicap***Libres ensemble*

Chaque année,
**468 000 personnes d'âge
actif connaissent une
situation de handicap.**
Au cours de sa vie active,
une personne sur deux sera
confrontée à une situation de
handicap, qu'elle soit durable
ou réversible.

Source Rapport AGEFIPH 2007

Et si c'était moi ?

Cette journée du 3 décembre est aussi là pour nous rappeler que la frontière qui nous sépare de cette population est plus fine qu'on peut le croire et que nous sommes tous bien concernés.

L'actualité de l'élection de nos conseillers prud'homaux (défense des salariés), la promotion de la solidarité (TOTAL Attitude, valeur de TIGF) ne peuvent que nous inciter à tourner un œil bienveillant vers nos collègues actuels et futurs. C'est finalement une très bonne occasion de mettre en lumière ces travailleurs très particuliers que sont les personnes handicapées.

Un autre regard - N'oublions pas leurs qualités !

- Ce sont des personnes motivées qui ont à cœur de démontrer leurs capacités
- Elles ont des talents spécifiques développés en compensation de leur handicap
- Ce sont des personnalités dynamiques et battantes
- Elles sont aussi fiables, autonomes et productives que les autres
- Leur présence développe autour d'elles l'esprit d'équipe, l'acceptation de chacun, apporte la richesse de la différence et un supplément d'humanité à l'entreprise et à leurs collègues

Les personnes handicapées chez TIGF

Aujourd'hui TIGF emploie directement 6 travailleurs handicapés et collabore avec le secteur protégé en particulier avec le CAT du Houga pour la restauration au stockage de Lussagnet pour remplir ses obligations légales.

TIGF	2005	2006	2007
Nombre de travailleurs handicapés au 31 décembre	7	6	6
Pourcentage sur effectif total	3,14%	2,76%	2,83%

Extrait du bilan social 2007

La stagnation observée est quand même compensée en 2007 par la bonification accordée par le facteur d'âge (+ de 51 ans) et le handicap lourd destiné à augmenter l'employabilité pour les personnes concernées.

On constate que le recrutement chez TIGF est faible du fait de l'âge et de la faible qualification qui touche cette population. Des actions d'insertion sous forme de CDD de professionnalisation sont néanmoins en cours.

Des changements à venir

Une loi : La loi du 11 février 2005 porte sur l'égalité des droits et des chances des personnes handicapées. (instauration notamment d'un quota de 6% de travailleurs handicapés ou assimilés)

Un accord TIGF : Un accord cadre TOTAL, signé le 28 juin 2006, a préparé la voie à un accord TIGF signé en février 2008. Son objectif : améliorer l'insertion des travailleurs handicapés à TIGF avec 5 axes :

- ✚ **une sensibilisation du personnel sur la vie et les conditions de travail de ces collègues particuliers.** Le SICTAME a réussi à obtenir que la direction mette en œuvre des sensibilisations en particulier à l'occasion de cette journée, ou de la semaine de l'emploi pour les personnes handicapées (ADAPT-Novembre)
- ✚ **la recherche de partenariat avec des organismes dédiés au handicap,** (CAT, AGEFIPH, ADAPT...)
- ✚ **l'amélioration du recrutement,** (diffusion des APAP sur HANPLOI.com)
- ✚ **l'assistance aux salariés accompagnants de personnes handicapées,** (aménagement d'horaire, conditions de temps partiel améliorées..)
- ✚ **l'écoute et la prise en compte des suggestions de ces travailleurs concernant leurs conditions de travail.** (sensibilisation des hiérarchies- EIA, formation- aménagement du poste de travail...)

L'idée de la loi et de ces accords est que toute personne mérite le respect et la dignité quelle que soit l'étendue de ses capacités et donc peut prétendre à l'accès à son autonomie par l'obtention et le maintien de son emploi. C'est avant tout promouvoir un changement de comportement, un changement de regard de la société pour une intégration pleine et entière des personnes handicapées.

C'est à chacun d'entre nous d'être vigilant pour que toute personne ait sa place dans une société juste et solidaire.

Notre but et notre objectif : rendre notre entreprise plus humaine

Pour nous soutenir ou recevoir les Cahiers du SICTAME ou les Bulletins SICTAME, ou pour toutes informations sur le SICTAME UNSA à TIGF, contactez **Frédérique Braguier** (05 59 02 16 24)

Intranet SICTAME UNSA TIGF (accueil TIGF « Ressources Humaines », puis colonne en bas à gauche, « Organisations Syndicales »)

Internet : www.sictame-tiqf.org pour TIGF, www.sictame-unsatotal.org - pour le SICTAME -UNSA -TOTAL , www.unsa.org pour l'UNSA